

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

144476
Coupon

Déclaration de Maladie : N° S19- 0009909

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 11120 Société : Royal Air MAROC

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : LABYED YOUSSEF Date de naissance : 24/03/1974

Adresse : Royal AIR MAROC CONAKRY GUINEE

Tél. : 224 65 4101 307 Total des frais engagés : 1129,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Souad HANABAL

Spécialiste en

Dermatologie - Venerologie

Cite Lukhla Al Hissa - Bouskoura Dyar 1

2ème Etage n° 204 AGADIR

Tél. : 05 22 20 45 45

Date de consultation : 25/01/2021

Nom et prénom du malade : LABYED YAHIA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : DERMATOLOGIE

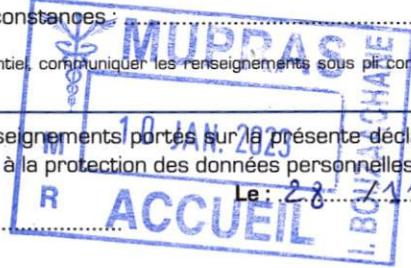
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : AGADIR Le : 28/01/2022

Signature de l'adhérent(e) : LABYED



VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie N° S19-

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 11120

Nom de l'adhérent(e) : LABYED

Total des frais engagés : 1129,50

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE LOTFY Rhahil Lotfy Docteur en Pharmacie 4, Rue El Kawsha Chd Bakhla - AGADIR Tel. : 05 28 22 22 22	23/11/22	89,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Numéro de la Recette	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
RC111122	LABORATOIRE ET MIGHAIS DIAGNOSTICS mm. A AL WADID MEDICALS Soulay Hassan AGADIR Car. 05 28 23 37 65	1650	740 DH 0430000041

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exi  s par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

Dr. Souad HANABAL

Spécialiste

en Dermatologie - Vénérérologie

Maladies de la peau, des Ongles et des Cheveux

Allergologie et Cosmétologie



Diplôme de Dermatologie Esthétique et Laser

France



الدكتورة سعاد حنبل

إختصاصية

في أمراض الجلد والأظافر والشعر
الحساسية والجميل

دبلوم طب تجميل الجلد والليزر
فرنسا

Agadir, le : ١٨/٢٢/٢٢ أكادير في:



LABYED MAROC

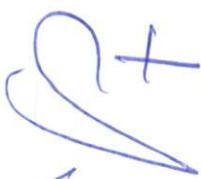
89,50

12 D3



gouttes

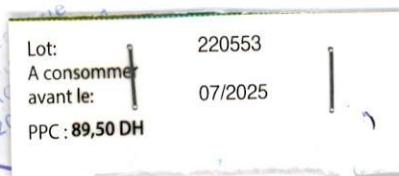
10 gouttes



4 ml

Docteur Souad HANABAL
Spécialiste en Dermatologie - Vénérérologie
Cité Dakhla Av. Hassan I, Résidence Dyar 1, 2^{ème} étage N° 204 - Agadir
2^{ème} Etage N° 204 - Agadir
Tel : 05 28 29 20 90

10 89,50



حي الداخلة شارع الحسن الأول إقامة الديار 1 الطابق الثاني رقم 204 - أكادير

Cité Dakhla Av. Hassan I, Résidence Dyar 1, 2^{ème} étage N° 204- Agadir

Tél/Fax : 05 28 29 20 90 - Patente : 48146314 - ICE : 001712091000057

Dr. Souad HANABAL

Spécialiste

en Dermatologie - Vénérérologie
Maladies de la peau, des Ongles et des Cheveux
Allergologie et Cosmétologie

Diplôme de Dermatologie Esthétique et Laser
France



الدكتورة سعاد حنبل

إختصاصية

في أمراض الجلد والأظافر والشعر
الحساسية والجميل

دبلوم طب تجميل الجلد واللaser
فرنسا

Agadir, le : 25/07/22
أكادير، في:

NOTE D'HONORAIRE

NOM :

ABYED.

PRENOM :

MAHA

ACTE : CONSULTATION

HONORAIRE : Trois Cent Dirhames (300 dhs).

Signature :

Docteur Souad HANBAL
Spécialiste en Dermatologie
Dermatologue et Cosmetologue
Cité Dakhla Av.Hassan I, Résidence Dyar 1,2^{ème} étage N° 204- AGADIR
2ème Etage N° 204 - AGADIR
Tel : 05 28 29 20 90

حي الداخلة شارع الحسن الأول إقامة الديار 1 الطابق الثاني رقم 204 - أكادير
Cité Dakhla Av. Hassan I , Résidence Dyar 1,2^{ème} étage N° 204- Agadir
Tél/Fax : 05 28 29 20 90 - Patente : 48146314 - ICE : 001712091000057

Dr. Souad HANABAL

Spécialiste

en Dermatologie - Vénérérologie
Maladies de la peau, des Ongles et des Cheveux
Allergologie et Cosmétologie

Diplôme de Dermatologie Esthétique et Laser
France



الدكتورة سعاد حنبل

إختصاصية

في أمراض الجلد والأظافر والشعر
الحساسية والتجفيف

دبلوم طب تجميل الجلد والليزر
فرنسا

Agadir, le :

25/11/22

أكادير في:

Dr. SOUD HANBAL

*S) Fédrine
y W D*

Docteur Souad HANBAL
Spécialiste en
Dermatologie et Vénérérologie
Cité Dakhla Av Hassan 1, Résidence Dyar 1
2ème Etage N° 204 - AGADIR
Tel : 06 28 29 20 90

LABORATOIRE ELMOHARI
D'ANALYSES MEDICALES
Imm. A Al Wifaq N°5-6
Moulay Hassan 1 AGADIR
Tel/Fax: 05 28 23 97 65

حي الداچة شرع الحسن الأول إقامة الديار 1 الطابق الثاني رقم 204 - أكادير

Cité Dakhla Av. Hassan I , Résidence Dyar 1, 2^{ème} étage N° 204- Agadir
Tél/Fax : 05 28 29 20 90 - Patente : 48146314 - ICE : 001712091000057

LABORATOIRE EL MGHARI D'ANALYSES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES

Imm. Al Wifaq N° 5,6 - Av. My Hassan 1er Autoroute de Dakhla (en face des Administrations de Dakhla) - AGADIR

Tél.: 0528 23.97.64/65 - Fax : 0528 23.97.65 - E-mail: labelmghari@gmail.com - Patente : 48136181

Identification fiscale : 75757580- N° R.C. : 31012- N° TVA : 270074- N° CNSS : 2694257- N° ICE: 001591578000043

N° Compte bancaire : SOCIETE GENERALE AV. HASSAN 1ER AL MASSIRA 022 010 000 223 00 050028 09 25

INP : 043000041

Facture 15016

AGADIR Le : 28/11/2022

Analyses effectuées le: 26/11/2022

Pour.....: **Mlle LABYED MAHA**

Sur prescription du :Dr SOUAD HANABAL

Code.....: 4EP2362



Matricule.....:

Bilan:

FERRI=B250 VITD=B400

Total : B 650

Montant Net : 740.00 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

SEPT CENT QUARANTE Dhs 00 Cts

LABORATOIRE EL MGHARI
D'ANALYSES MEDICALES
Imm. Al Wifaq N° 5-6
Av. Moulay Hassan 1 AGADIR
Tél/Fax: 05 28 23 57 65

Dr. El Mghari Moulay Abdellaziz

SPECIALISTE EN BIOLOGIE CLINIQUE

DIPLOME EN BIOCHIMIE CLINIQUE, HEMATOLOGIE,
BACTÉRIOLOGIE, VIROLOGIE PARASITOLOGIE, MYCOLOGIE,
IMMUNOLOGIE, MALADIES AUTO-IMMUNES ET TOXICOLOGIE CLINIQUE
DIPLOME DE L'UNIVERSITÉ DE MARSEILLE
DIPLOME DE L'UNIVERSITÉ UCL DE MEDECINE DE BRUXELLES
ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE BRUXELLES
ANCIEN ASSISTANT A L'UNIVERSITÉ DE MEDECINE UCL DE BRUXELLES



الدكتور مولاي عبد العزيز المغاربي
اختصاصي في التحاليل الطبية

اختصاصي في علم النم و المنشأة ، الكيمياء الإحيائية ،
البكتريولوجيا ، الفيروЛОجيا ، الميكولوجيا الإمنولوجيا
الطفيليات والتكسكالوجيا الطبية

خريج بكلية مرسيلية

خريج بكلية UCL للطب ببروكسل

دولي سابق بمستشفيات بروكسل

ملحق سابق بكلية الطب UCL ببروكسل

4EP2362

Référence : 211260398

Edition du : 26/11/2022

Mlle LABYED MAHA

Age : 18A

Prélèvement du : 26/11/2022

Préscripteur : Dr. SOUAD HANABAL

BIOCHIMIE SANGUINE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
Ferritine..... Roche COBAS 6000 analyzer series	56.5	ng/ml (11.0 - 306.8)	

VITAMINES

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
VITAMINE D2/D3 (25-OH vit D).. Roche COBAS 6000 analyzer series	18.0 *	ng/ml	

Déficit en vitamine D : < 20 ng/ml

Taux insuffisant..... : 20 à 29 ng/ml

Taux suffisant..... : 30 à 100 ng/ml

Toxicité potentielle..... : > 100 ng/ml

LABORATOIRE EL MGHARI
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. EL MGHARI Moulay
Abdelaziz

الخبر المغاربي للتحليلات الطبية والعلمية
LABORATOIRE EL MGHARI D'ANALYSES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES

المختبر مفتوح من 7H30 إلى 19H استخلاص الدم في المختبر والمنزل

LE LABORATOIRE EST OUVERT DE 7H30 A 19H - PRELEVEMENT AU LABORATOIRE ET A DOMICILE

عمارة الوفاق رقم 5 - 6 - شارع مولاي الحسن الأول الطريق الرئيسية (أمام إدارات الداخلية) أكادير

Imm. Al wifaq n° 5,6 - Av. My Hassan 1er Autoroute de Dakhla (en face des Administrations de Dakhla) AGADIR

Tél. : 05 28 23 97 64/65 - Fax: 05 28 23 97 65 - E-mail:labelmghari@gmail.com - Patente : 48136181 - ICE: 001591578000043